



## Les étapes à suivre pour les membres



### AVANT FUITE D'EAU



#### Nous préqualifions vos informations et votre bien.

Nous analysons vos risques et récoltons les informations pour anticiper un éventuel sinistre dans votre bien.



#### Faites contrôler l'état de vos installations :

- Pour éventuellement détecter un début de fuite ou un risque de fuite.
- Contactez votre prestataire habituel qui connaît vos installations privatives.



#### Laissez vos robinets d'arrivée d'eau accessibles à tout moment.

En cas de fuite d'eau, vous devez rapidement pouvoir couper le robinet d'arrivée générale.



#### Fermez l'arrivée générale d'eau si vous vous absentez plus de 48 heures.

Ne partez jamais en laissant vos installations en eau.

### ALERTE FUITE D'EAU



#### Neutralisez l'origine du sinistre.

- Coupez l'arrivée d'eau directement au niveau du compteur ou faites couper l'eau de l'immeuble si nécessaire.
- Faites intervenir un plombier pour effectuer une recherche de fuite.



#### Coupez l'électricité si l'eau risque d'entrer en contact avec un circuit électrique.

Disjonctez le compteur électrique principal de votre bien par sécurité ou les protections au tableau divisionnaire.



#### Retirez les objets endommagés par l'eau ou ceux qui risquent de subir des dommages.

Tentez de neutraliser la fuite et d'éponger l'eau provisoirement en attendant la réparation.



#### Prenez contact avec vos voisins impliqués

Afin qu'ils prennent des mesures préventives et conservatoires.



### LIENS UTILES :

Accédez directement aux services en scannant le QR CODE de votre choix.



Votre espace personnel



Contactez-nous par téléphone



Les fiches process



ANTICIPER UN SINISTRE C'EST MINIMISER LE RISQUE DE DOMMAGES

Mail : [dolmen-gestion@sinaxia.fr](mailto:dolmen-gestion@sinaxia.fr) ; Tel : 01 55 30 11 65

Web : [www.dolmen-gestion.sinaxia.fr](http://www.dolmen-gestion.sinaxia.fr)

